



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômeurs

Question écrite n° 75684

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les suites qu'il pourrait donner quant à la proposition d'accorder la franchise postale aux demandeurs d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi. Des enveloppes pré-imprimées, avec la mention « demandeur d'emploi », pourraient être mises à leur disposition. S'il est avéré que les recherches d'emploi s'effectuent par le biais d'internet dont il existe 11,3 millions d'abonnés en France, de nombreux chercheurs d'emploi ne disposent pas de cet outil encore trop cher et beaucoup n'ont pas d'ordinateur. Cela se traduit par l'envoi d'abondants courriers qui représentent une charge substantielle pour les personnes percevant de faibles indemnités de chômage ou un revenu social. Il souhaiterait qu'il lui indique ses intentions relativement à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75684

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9647